Document generated on 08/07/2025 5:14 a.m.

Relations

RELATIONS

Palestine : une lutte contre la suprématie juive
Entrevue avec Joseph Massad

Mouloud Idir and Emiliano Arpin-Simonetti

Number 812, Spring 2021

Palestine : le colonialisme israélien mis à nu

URI: https://id.erudit.org/iderudit/95321ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Idir, M. & Arpin-Simonetti, E. (2021). Palestine : une lutte contre la suprématie juive : entrevue avec Joseph Massad. *Relations*, (812), 23–27.

Tous droits réservés © Relations, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

PALESTINE : UNE LUTTE CONTRE LA SUPRÉMATIE JUIVE

ENTREVUE AVEC JOSEPH MASSAD*

Joseph Massad est professeur associé à l'Université Columbia, à New York, où il enseigne l'histoire politique et intellectuelle arabe moderne. Palestinien d'origine, il a publié plusieurs ouvrages dont La persistance de la question palestinienne *(La Fabrique, 2009), posant un regard critique sur le sionisme et le nationalisme arabe. Il a bien voulu répondre à nos questions.*

Comment comprendre l'impasse politique dans laquelle se trouve aujourd'hui la question palestinienne, à tel point que certains États arabes semblent presque réticents à la soutenir et normalisent au grand jour leurs relations avec Israël ?

Joseph Massad : Il faut comprendre que les relations entre les régimes arabes et Israël sont aussi anciennes que le mouvement sioniste. Dès l'entre-deux-guerres, les nouveaux régimes arabes non représentatifs et non démocratiques parrainés par l'impérialisme britannique ou français ont bien compris les bénéfices de coopérer avec celui-ci. Après tout, le sionisme était à juste titre perçu et présenté comme un projet impérial européen soutenu par la Grande-Bretagne et mené par des figures européennes proches des pouvoirs coloniaux (notamment le Britannique Haïm Weizmann, qui deviendra le premier président d'Israël en 1949). La famille hachémite a été un leader de cette collaboration – en particulier l'émir Faisal qui avait rencontré les dirigeants du mouvement sioniste à la fin de la Première Guerre mondiale, en 1919, avant même la conférence de Paris, pour leur offrir sa collaboration en échange d'un appui à ses visées de conquête de la grande Syrie (qui recoupait grosso modo le territoire de la Syrie, du Liban, de la Palestine et de la Jordanie actuels). Son frère, l'émir Abdullah, a pour sa part collaboré avec les leaders sionistes à partir des années 1920, en échange d'un soutien pour qu'il dirige la Transjordanie et la Palestine. Dès les années 1940, l'Église maronite libanaise, de droite et sectaire, a aussi coopéré avec les sionistes pour créer un État chrétien au Liban ; une collaboration qui a accompagné la colonisation de la Palestine. Par la suite, après la création d'Israël en 1948, nombre de régimes arabes et de mouvements nationalistes anticoloniaux, réalisant à quel point Israël avait l'oreille des pouvoirs coloniaux dont ils voulaient s'émanciper

Cake$, *Téléphone de sourds*, 2019.

(la France et l'Angleterre, principalement), ont également cherché à coopérer avec ses dirigeants, notamment en échange d'un soutien à leurs luttes pour l'indépendance. C'est par exemple le cas du Soudan, dès le début des années 1950, ou de la Tunisie, dès le début des années 1960.

Dans le cas du Maroc, les dirigeants israéliens cherchaient à provoquer l'émigration des juifs marocains vers les terres palestiniennes dès les années 1950, ce que le roi Hassan II ne manquera pas d'accélérer dès son accession au trône, en 1961. Israël aidera par ailleurs les services de renseignement marocains à traquer les leaders de l'opposition, y compris Mehdi Ben Barka, qui a été capturé et tué en 1965. Yitzhak Rabin lui-même a été invité par le roi Hassan II à visiter secrètement le Maroc, en 1976. En 1986, il n'y avait plus de raisons de garder le secret, et Shimon Peres l'a fait au grand jour. En 1994, le Maroc et Israël officialisaient des échanges et des liaisons politiques. Plus récemment, en janvier 2020, le gouvernement israélien proposait d'aider le royaume à obtenir la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé, en échange de la normalisation formelle de ses relations avec le Maroc et de l'appui du royaume au soi-disant « accord du siècle » de Donald Trump[1]. Cet arrangement a finalement été rendu public en décembre dernier.

Dans les années 1960, Israël apporte également un soutien militaire et financier aux efforts de l'Arabie saoudite pour préserver le règne de l'imamat au Yémen contre les républicains. Les autres États du Golfe (à l'exception du Koweït), soit le Qatar, Bahreïn et les Émirats arabes unis, ont pour leur part cherché à se rapprocher d'Israël à partir des années 1990 en réponse à la menace que Saddam Hussein faisait peser sur leurs régimes et à celle, plus diffuse, de l'Iran. Ces tractations ont coïncidé avec la Conférence de paix de Madrid de 1991 et la signature des accords d'Oslo, en 1993, consacrant la transformation finale du mouvement national palestinien en une sorte d'agence pour la colonisation israélienne. En clair, l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a alors fait table rase des résolutions de l'ONU et du droit international qui avaient soutenu le peuple palestinien contre les atrocités israéliennes, pour les remplacer par le texte des accords d'Oslo, délaissant du coup son engagement dans la libération de la Palestine et libérant partiellement Israël du respect de la légalité internationale. Alors qu'elle était la représentante de tous les Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, l'OLP a alors accepté de se transformer en une « Autorité palestinienne » qui ne représente ostensiblement que les Palestiniens de Cisjordanie (à l'exclusion de Jérusalem-Est) et de Gaza.

LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE FACE AU PEUPLE PALESTINIEN

Michel Sabbah

L'auteur est patriarche latin émérite de Jérusalem

Le conflit israélo-palestinien dure depuis plus de 100 ans. Au-delà d'un affrontement entre deux peuples, il s'agit de personnes humaines qui tuent et qui sont tuées. De jeunes qui grandissent dans la haine de l'autre. De la dignité humaine violée au nom de la loi du plus fort et, pour certains théologiens, au nom de la parole de Dieu.

L'État d'Israël soutient que le peuple juif, après 2000 ans d'errance, a le droit de « retourner sur sa terre ». Le peuple palestinien se trouve sur cette même terre qui porte depuis plus de 2000 ans le nom de Palestine. Son seul tort est précisément d'exister et de se trouver sur sa terre, voulue par Israël. Or, l'État hébreu impose aujourd'hui son autorité sur toute la Palestine, et les Palestiniens se demandent : de quel droit Israël peut-il exiger d'un autre peuple qu'il quitte sa terre pour lui faire place, sous peine de vivre sous un régime d'occupation militaire ou en tant que citoyens de seconde zone ? Seule la loi du plus fort peut expliquer cela.

La communauté internationale s'est aussi posée la question et après d'âpres débats, elle a appuyé le principe de partition de la terre entre ces deux peuples. Elle a même entériné cette décision à l'ONU, dès 1947, mais elle n'a jamais eu le courage de l'appliquer. Certains théologiens occidentaux, dont des catholiques, se sont aussi mis de la partie. En adoptant une théologie de la Terre promise, donnée par Dieu au peuple juif, ils ont soutenu le plus fort. D'où le questionnement des Palestiniennes et des Palestiniens chrétiens : sommes-nous victimes de notre histoire du salut, c'est-à-dire du récit chrétien de la rédemption divine dont la promesse d'une terre à Moïse constitue un épisode important ? Sommes-nous condamnés sans appel à abandonner

Cake$, *Jésus portant un keffieh*, 2019.

Mais pour revenir aux régimes du Golfe, leurs relations avec Israël se sont surtout réchauffées à l'aube du XXIe siècle, après les attentats du 11 septembre 2001. Il importe de garder en mémoire que ces régimes, en particulier celui des Saoudiens, ont été mis en cause dans l'attaque contre les États-Unis et étaient désormais la cible de l'hostilité des médias et du Congrès américain, ce qui menaçait tant leur légitimité politique que leurs intérêts commerciaux. C'est dans ce contexte qu'ils ont ouvertement sollicité l'aide du lobby israélien aux États-Unis pour changer l'opinion du Congrès et des médias à leur égard, et ce, en échange de relations plus chaleureuses et ouvertes avec Israël. Les délégations commerciales ou sportives israéliennes ont commencé à être accueillies régulièrement dans les pays du Golfe, ce qui a finalement abouti à la récente normalisation avec Israël, avec l'adoubement nécessaire du Congrès et des médias américains, sans parler de la Maison-Blanche. Pour Israël, cette alliance ouverte est un instrument important pour écraser toutes les forces qui continuent de s'opposer à sa puissance – à savoir l'Iran, la Syrie, le Hezbollah au Liban et le Hamas, qui sont maintenant les ennemis ouvertement déclarés de tous les alliés arabes d'Israël.

Ce trop bref panorama montre à quel point la propagande des régimes israélien et arabes voulant que les régimes arabes aient été les ennemis d'Israël dès la création du mouvement sioniste n'est rien d'autre que mensonges et fabrications.

Dans *La persistance de la question palestinienne*, vous démontrez que le sionisme s'est construit en définissant la Palestine comme la patrie légitime des juifs et en les identifiant aux Européens sur le plan culturel. Comment cette construction joue-t-elle politiquement et idéologiquement contre les Palestiniens et en faveur d'Israël ?

J. M. : En tant que colonie européenne, Israël a toujours reçu un soutien complet des autres colonies de peuplement européennes, des États-Unis au Canada en passant par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans les années 1950-1960, son principal allié occidental était la France – cette autre puissance coloniale qui avait établi des colonies de peuplement en Algérie et en Tunisie – ainsi que les colonies de peuplement d'Afrique du Sud et de Rhodésie. Les colonies latino-américaines, en particulier d'Amérique centrale, ont également été des alliées de longue date et nombre d'entre elles le demeurent d'ailleurs. Il y a bien sûr la question de l'identification entre les colons blancs

notre terre à un autre peuple ? Cette question n'a pas eu de réponse encore.

Or, les théologiennes et les théologiens ont le devoir de répondre. Leur théologie ne devrait pas contredire les commandements de Dieu, notamment celui de ne pas tuer, de ne pas prendre la terre des autres, ni non plus celui qui commande l'amour du prochain, qu'il soit Palestinien ou Israélien. Ils sont une voix de l'Église catholique. Celle-ci a un devoir de parler et de se détourner des théologiens qui ne se posent pas la question de l'injustice commise à l'égard d'un peuple qu'on veut chasser de sa terre au nom d'une interprétation de la parole de Dieu. L'Église a le devoir d'interpréter cette même parole selon la nature de Dieu, qui est amour, qui n'est pas un Dieu de guerre, ni un Dieu des forts contre les faibles. Elle doit dire que la parole de Dieu est une parole de vie pour tous les peuples, y compris les peuples juif et palestinien. Plus encore, elle doit prendre la parole pour dire l'amour de Dieu et l'amour de l'Église pour toutes et tous, et donc pour les deux parties. Elle doit revendiquer la justice et la fin de l'oppression du plus faible par le plus fort. À ce jour, la parole de l'Église catholique, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale, n'a pas été suffisante pour fournir une position unifiée ralliant les catholiques du monde et contribuer à mettre fin au conflit.

En somme, l'Église a un devoir de défendre la dignité de la personne humaine, que ce soit celle de la personne israélienne qui opprime, afin qu'elle guérisse de son oppression, ou celle de la personne palestinienne, opprimée, afin qu'elle récupère sa dignité et sa liberté. De même que les deux peuples ne peuvent désormais être séparés sur la même terre, ils ne peuvent être séparés dans la réflexion, dans la théologie de l'Église, dans sa prière et son action.

Le Saint-Siège, de son côté, a toujours demandé les mêmes droits pour les deux peuples, et pour Jérusalem un statut particulier qui convienne à la nature même de cette ville en tant que ville sainte pour les trois religions monothéistes. Or, aujourd'hui, par une récente décision du gouvernement Trump, Jérusalem est désormais reconnue comme capitale d'Israël et le peuple palestinien devrait se résoudre à vivre en peuple soumis, selon un plan intitulé « De la paix à la prospérité », mais qui laisse de côté la liberté, ce qui n'est pas une solution. On ne peut demander à un peuple de vivre soumis. Tous les peuples sont égaux dans leur dignité humaine et leur droit à la liberté et à la souveraineté.

L'Église catholique et la vaste majorité des membres de la communauté internationale ont refusé ce plan voulu par Donald Trump et ont repris leur position traditionnelle en faveur de la solution à deux États, un pour chaque peuple. Mais aucun État n'a le courage de la faire appliquer. Et le Saint-Siège n'a pas plus de pouvoir que les États. Or, cette terre est sainte et terre de vie pour les deux peuples qui l'habitent. Le rôle de l'Église, et des théologiens, consiste à la convertir d'une terre de guerre en une terre de paix et de justice pour tous ses habitants et ses habitantes. La communauté internationale a la même responsabilité : il est grand temps de l'assumer.

Cake$, *Vomir des barbelés*, 2020.

européens et Israël, qui est en fait la raison principale du soutien que le mouvement sioniste a reçu depuis la fin du XIX^e^ siècle de la part des puissances coloniales européennes. À l'époque, les sionistes envoyaient des expéditions un peu partout dans le monde colonial pour explorer des endroits où fonder leur future colonie. Ils ont ainsi négocié avec les Portugais en vue d'une colonisation juive en Angola et au Mozambique, avec les Britanniques au Kenya, avec les Italiens en Libye, sans parler de l'Argentine. Mentionnons aussi que le sionisme a commencé comme un mouvement protestant, après la Réforme, qui visait à envoyer des juifs européens en Palestine et à les convertir au protestantisme pour ainsi accélérer la seconde venue du Christ. Des efforts importants ont été consentis à ce projet au XIX^e^ siècle, en particulier par les Britanniques. Bien que les conversions n'aient pas été très nombreuses et que l'opposition juive au sionisme protestant soit restée grande, l'idée d'un « retour » des juifs en Palestine a été reprise par le sionisme politique juif naissant.

À la fin du XIX^e^ siècle, les juifs séculiers d'Europe occidentale et orientale se sont convertis à la culture des Lumières européennes, qui est essentiellement la version séculière du protestantisme, et ont commencé à partager les intérêts et l'idéologie coloniales de l'Europe, d'autant plus qu'ils se considéraient eux-mêmes comme des Européens modernes. Ils se sont d'ailleurs lancés dans leur propre projet de transformation des juifs européens, dont la majorité étaient encore religieux, en colons européens modernes, laïques et porteurs de la civilisation occidentale auprès des « barbares ». La littérature sioniste est truffée de ce récit civilisationnel associant les juifs aux chrétiens européens en tant que colonisateurs et conquérants des régions les plus obscures du globe. En effet, l'élite politique et intellectuelle d'Israël conçoit aujourd'hui encore sa colonie comme une « Rome assiégée par les barbares ».

Selon vous, quelle serait une solution politique juste qui mettrait fin aux privilèges coloniaux en Israël ? Une telle solution peut-elle être entendue en Amérique du Nord ?

J. M. : Le problème avec Israël n'est pas si différent des autres colonies européennes contemporaines (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et même dans l'Afrique du Sud post-apartheid), où le déni continu des droits des Autochtones, sans parler des systèmes de justice racialisés, demeurent bien implantés. Il est vrai que le régime israélien, avec son système juridique d'apartheid qui garantit explicitement et implicitement la suprématie des droits coloniaux et raciaux des juifs, est beaucoup plus ouvertement raciste que ces autres régimes. Ces derniers, contrairement à Israël, ont en effet trouvé d'autres stratégies, libérales, pour maintenir la suprématie blanche sans toujours avoir à les ancrer explicitement dans des lois. Mais il faut rappeler que la différence est essentiellement démographique : ces autres colonies de peuplement ont réussi à exterminer la plupart des indigènes et à établir des majorités blanches – bien que dans tous ces pays, les communautés autochtones continuent d'exister et de résister. En Afrique du Sud, les Blancs ont reconnu en 1994 qu'en tant que minorité, ils ne pouvaient pas maintenir politiquement la suprématie blanche et ont décidé d'abandonner leur pouvoir politique en échange du maintien de leur suprématie économique.

Les juifs israéliens ont établi leur majorité en expulsant en masse la population indigène, mais maintenant qu'Israël contrôle dans les faits l'ensemble de la Palestine historique, ils sont redevenus minoritaires sur ce territoire (et ce calcul ne tient pas compte des sept millions de réfugiés palestiniens vivant en exil). Cette situation exigeait donc de nouvelles lois, en particulier celle de 2018 posant Israël comme étant « l'État-nation du peuple juif », qui garantit explicitement la suprématie juive indépendamment de la démographie. Les libéraux blancs en Europe ou dans les colonies de peuplement d'origine européenne sont désarçonnés par des lois si explicitement racistes et seraient beaucoup plus à l'aise avec des formes de racisme institutionnalisé se cachant derrière des arguments culturels ou historiques, comme celles qui ont cours dans leur propre pays.

Dans ce contexte, la solution à deux États est-elle encore envisageable selon vous ? Sinon, quelle stratégie politique la lutte palestinienne doit-elle poursuivre ?

J. M. : Non, bien sûr, la solution à deux États n'a jamais été viable. Et ce, même si des dizaines de milliards de dollars ont été dépensés pour qu'elle voie le jour, depuis que les Britanniques ont voulu imposer la partition aux Palestiniens en 1937, depuis le plan de partition de l'ONU en 1947, et encore plus depuis l'occupation israélienne de 1967. La solution à deux États a toujours été fondée sur la préservation de la suprématie juive à l'intérieur d'Israël (dans ses frontières étendues aux territoires conquis en 1948 et à certains de ceux conquis en 1967) tout en créant une forme d'État palestinien autonome, désarmé et sous le contrôle économique israélien sur une petite fraction de la Palestine historique. Or, même cette solution, qui préservait le droit de conquête et la suprématie juive, était inacceptable pour Israël, comme en fait foi notamment la colonisation juive désormais généralisée en Cisjordanie. La colonisation de la Palestine a toujours été une affaire de vol de terres, et c'est ce qui a continué de se produire. La seule solution juste est d'abroger les lois israéliennes qui imposent la suprématie ethnique et religieuse juive, qui sont la base des autres lois légitimant le vol continu de la terre palestinienne et la poursuite de la colonisation juive. La lutte des Palestiniennes et des Palestiniens en est précisément une contre les fondements du colonialisme de peuplement sioniste.

Quelles solidarités internationales sont susceptibles de soutenir les luttes palestiniennes dans le contexte actuel ?

J. M. : La solidarité internationale avec le peuple palestinien doit s'aligner avec l'opposition à la suprématie blanche dans les colonies de peuplement européennes – dont le Canada – et à l'intérieur de l'Europe, où on la voit s'insinuer de nouveau et très ouvertement dans des lois visant les populations non blanches. La solidarité internationale doit également être prête à affronter le prétendu exceptionnalisme israélien. Israël affirme notamment que, parce que les chrétiens européens ont opprimé et cherché à exterminer les juifs européens, l'Europe doit continuer de récompenser ces derniers en soutenant leur droit de coloniser la terre des non Blancs. Cet argument, usé à la corde, n'a bien sûr rien d'original. Néerlandais, Français et autres colons protestants en Afrique du Sud, ou encore les puritains aux États-Unis, invoquent eux aussi leur oppression passée en Europe pour justifier leur colonisation des terres des peuples non Blancs. Les Sud-Africains blancs invoquent pour leur part l'oppression qu'ils ont subie aux mains des Britanniques et le fait qu'ils ont été les premiers à être placés dans des camps de concentration pendant la guerre des Boers. Tout comme les juifs sionistes, les protestants aux États-Unis et en Afrique du Sud utilisent la Bible pour affirmer que leur Dieu leur a promis ces terres.

Plus encore, les sionistes affirment que les juifs européens, dont les ancêtres européens étaient en fait des convertis au judaïsme, ne sont pas vraiment européens, mais sont venus de Palestine il y a deux millénaires. Or, il s'agit là d'un argument antisémite forgé par la Réforme protestante et les Lumières européennes, voulant que les juifs européens soient non seulement des étrangers (des « Orientaux »), mais une nation séparée inassimilable aux nations européennes. C'est sur la base de cette affirmation raciste et bidon que les sionistes justifient leur droit de rétablir « leur » ancien royaume juif en Palestine. C'est là encore une idée qui n'a rien d'original. Lorsque les Français ont colonisé l'Algérie et que les Italiens ont colonisé la Libye, ils ont tous deux affirmé qu'ils « retournaient » dans ces provinces romaines, sur leurs propres terres, et qu'ils ne colonisaient pas la terre d'autrui. Même les nationalistes grecs, dans les années 1920, qui ont cherché à coloniser la Turquie et à prendre le contrôle de Constantinople, ont affirmé qu'ils recréaient l'ancienne Byzance et qu'ils n'avaient pas pris le contrôle de la terre de quelqu'un d'autre. Le fait est que les astucieuses polémiques moussées par les sionistes ne fonctionnent que si les gens restent ignorants des justifications coloniales européennes, dont les justifications sionistes font partie intégrante.

La solidarité internationale avec le peuple palestinien a toujours été essentielle à sa lutte. Des peuples colonisés du monde entier ont soutenu la lutte palestinienne depuis 1948, et des gouvernements indépendants à travers l'Afrique et l'Asie l'ont fait sur la base de leurs propres expériences de la domination coloniale et de la colonisation européenne. Les communistes ont aussi soutenu cette lutte en accord avec leur opposition au colonialisme et à l'impérialisme. Or, de nombreux groupes de libération nationale qui sont arrivés au pouvoir après l'indépendance ont aujourd'hui disparu et ont été remplacés par des régimes néolibéraux soutenus par une intelligentsia libérale et néolibérale qui a partie liée avec la mondialisation impériale. Malgré ce contexte, les nouvelles formes de solidarité internationale avec les Palestiniennes et les Palestiniens doivent continuer de se fonder sur les principes éprouvés que sont l'opposition aux privilèges coloniaux et raciaux dont jouissent les colons, tant dans leur propre pays qu'en Palestine/Israël. Il faut comprendre que ni l'oppression palestinienne, ni le colonialisme israélien ne sont exceptionnels, mais que tous deux font plutôt partie intégrante de l'histoire du colonialisme européen et de la suprématie blanche, qui se poursuit sous différentes formes à travers le monde.

Entrevue réalisée par Mouloud Idir, en collaboration avec Emiliano Arpin-Simonetti

* Traduit de l'anglais par Yasmine Rym Amor et Emiliano Arpin-Simonetti.

1. Voir Mouloud Idir, « Le plan de paix, version Trump », *Relations*, nº 809, juillet-août 2020.